



INF'OLYMPIQUE 77

N° 24 - Décembre 2005

Sommaire

Le coin des juristes Page 2

- L'agrément sport
- Le Conseil du Crédit Agricole

L'actualité

Seine-et-Marnaise Pages 3 à 6

- Soirée du CRIB
- Les résultats Seine et Marnais
- Sport pour Tous
- Assises Départementales du Sport
- Trophée de l'Espoir

Zoom sur... le vol en planeur . Page 6

Zoom sur... le sport au féminin . Page 7

En Bref Page 8

A RETENIR

Le FNDS deviendra en 2006 le CNDS (Centre National de Développement du Sport). Les associations devront néanmoins réaliser les fiches d'évaluation relatives au FNDS 2005. Il s'agit en effet d'une condition essentielle pour postuler au CNDS. Dans le cas contraire, les associations prises à défaut ne pourront demander une aide financière du CNDS pendant une durée de 3 ans et devront rembourser les crédits versés non évalués.



E dE dit ot o

DU FNDS au CNDS

La loi de finances de 1978 crée le Fonds National du Développement du Sport (FNDS).

Pour l'année 1980 le montant du FNDS s'élevait à 6 000 000 de francs (915K) entièrement géré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports par un compte d'affectation spécial sous la gestion des Préfets (Directeurs Régionaux et Départementaux de la Jeunesse et des Sports.) et mise en paiement par les T.P.G.

- 1983 est créée la commission paritaire entre le Comité National Olympique et Sportif Français et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- 1986 début de la concertation entre les CROS et les DRJS et mise en place de la répartition du FNDS au prorata du nombre de licenciés.
- 1988 il est attribué de l'Aide aux Sportifs de haut niveau.

Pour l'année, 2005 le montant du FNDS est de 260 m dont 150M sont affectés aux subventions des Ligues, Comités et Clubs.

Le FNDS prend fin le 31 décembre 2005 et sera remplacé au 1^{er} janvier 2006 par le CNDS.

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)

(Extrait du projet version du 3 Nov. 2005 du décret portant création du CNDS)

Il est créé un établissement public à caractère administratif dénommé « Centre National pour le Développement du Sport » placé sous la tutelle du ministre chargé des sports qui fixe les orientations générales de son action. Le président du conseil d'administration sera nommé sur proposition du Président du CNOSF.

Il est créé dans chaque région et chaque département une commission du Centre National pour le Développement du Sport qui a pour mission de :

- contribuer au développement de la pratique du sport par le plus grand nombre
- favoriser l'accès au sport de haut niveau et l'accueil de manifestations sportives
- promouvoir la santé par le sport
- améliorer la sécurité des pratiques sportives et la protection des sportifs

Suite page 8



L'AGRÈMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'agrément constitue une relation privilégiée entre le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et une association. Il est indispensable pour prétendre à une éventuelle aide financière de l'Etat (CNDS, coupons sport...).

Il peut également permettre de bénéficier de taux préférentiels pour le paiement de cotisations sociales (sous réserve du respect de certaines conditions) et de redevances à acquitter auprès de la SACEM. Il peut être une condition nécessaire pour l'obtention de la dérogation permettant l'ouverture d'une buvette à l'occasion d'une manifestation sportive.

Tout club sportif peut être bénéficiaire de l'agrément. Pour cela, l'association doit être affiliée à une **fédération sportive agréée** et les statuts doivent contenir des dispositions assurant :

• le fonctionnement démocratique de l'association :

- la participation de chaque adhérent à l'assemblée générale,
- la désignation du conseil d'administration par l'assemblée générale au scrutin secret et pour une durée déterminée,
- un nombre minimum, par an, de réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration,
- les conditions de convocation de l'assemblée générale et du conseil d'administration à l'initiative d'un certain nombre de leurs membres.
- la garantie des droits de la défense en

cas de procédure disciplinaire et l'absence de toute discrimination dans l'organisation et la vie de l'association.

• la transparence de la gestion :

- une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses,
- un budget prévisionnel adopté par le conseil d'administration avant le début de l'exercice,
- des comptes soumis à l'assemblée générale dans un délai inférieur à six mois à compter de la clôture de l'exercice,
- tout contrat ou convention passé entre le groupement, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis pour autorisation au conseil d'administration et présenté pour information à la plus prochaine assemblée générale.

• l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes :

- la composition du conseil d'administration reflètera la composition de l'assemblée générale.

En outre, l'association devra aussi :

- veiller à inclure dans ses statuts des dispositions visant d'une part, la possibilité pour les jeunes mineurs de plus de 16 ans d'être électeurs et éligibles au C.A., et d'autre part, la possibilité pour les mineurs de moins de 16 ans d'être représentés aux assemblées générales par un des parents même s'il n'est pas membre de l'association,
- respecter les règles d'encadrement,

d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives pratiquées par leurs membres et aura procédé à sa déclaration d'établissement d'activités physiques et sportives auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine et Marne

- prendre toutes les mesures pour respecter la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage des produits dopants.

L'agrément est accordé sans limitation de durée. Il peut, néanmoins, faire l'objet d'un retrait dès lors que le bénéficiaire cesse de satisfaire aux conditions requises. L'association s'engage, d'une part, à informer très régulièrement l'administration de toute modification survenue en son sein et, d'autre part, à adresser, chaque année, le procès-verbal d'Assemblée Générale accompagné des rapports moral et financier.

Pour faire agréer votre association, il vous suffit de solliciter un dossier de demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine et Marne que vous renverrez complété des documents à fournir (notamment : statuts, bilans et comptes de l'association, procès verbaux d'Assemblées Générales, attestation d'affiliation à une fédération sportive agréée... etc.).

Pour tous renseignements :

Fabien BUREAU (secrétariat) - Gérard Gallet (conseiller)
DDJS de Seine et Marne 01 64 10 42 42

Marie CHARRON (avec Gérard GALLET)

VOTRE GÉNÉROSITÉ ENCOURAGÉE



BRIE PICARDIE
Banque & Assurance

Vous ne donnez pas à une association uniquement pour faire des économies d'impôt... mais un petit coup de pouce fiscal ne peut que vous inciter à être plus généreux.

Les dons effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ou pour le financement de la vie politique vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt. Le plafond des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt ainsi que son taux ont sensiblement été relevés cette année. Voici donc les règles applicables aux dons consentis en 2005.

Donnez et payez moins d'impôts

Pour les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % de vos versements, retenus dans la limite de 470 euros en 2005. Pour les autres dons (aux œuvres, organismes d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique, associations culturelles, partis politiques, etc.), la réduction d'impôt est de 66 % des sommes versées, retenues dans la limite de 20 % de votre revenu annuel imposable. Si le montant de vos dons a dépassé cette limite, l'excédent sera reporté sur les cinq prochaines années et vous permettra de bénéficier de la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Justifiez vos dons

Pour en profiter, il vous suffira de joindre à votre prochaine déclaration de revenus, les reçus remis par les organismes bénéficiaires. À défaut, la réduction ne vous sera pas appliquée. Une exception toutefois : si vous déclarez vos revenus par Internet, vous n'avez pas à envoyer ces justificatifs par courrier séparé. Mais conservez-les bien précieusement pour pouvoir les présenter au service des impôts s'il vous les réclame.

Le Crédit Agricole de Brie Picardie
Partenaire du CDOS.

BILAN DE LA SOIRÉE DU CRIB



Le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles de Seine et Marne (CRIB 77) a organisé le 26 septembre dernier une soirée d'information à Roissy en Brie.

Des thèmes fondamentaux de la vie et de la gestion associative ont ainsi été abordés.

La Direction Départementale Jeunesse et Sport a rappelé les principes de la responsabilité civile et pénale des dirigeants et des associations. Parallèlement, la Mutuelle des Sportifs, partenaire de la soirée, nous a exposé les différentes possibilités d'assurances pour le mouvement associatif. Côté emplois, le Conseil Régional a présenté le dispositif des Emplois Tremplins tandis

que la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle a fait un état des lieux des nouveaux contrats aidés.

Une centaine de dirigeants associatifs a su répondre présent pour cette seconde édition de la soirée du CRIB.

Outre les informations recueillies, la soirée leur a également permis d'échanger avec les intervenants et d'obtenir des réponses à leurs questions.

Marie CHARRON - Sandrine BONNAIRE

SOIREE DES CHAMPIONS, ARTICLE A CHAMPIONS



Golf : Les Seniors Dames de Fontainebleau

L'actualité sportive seine et marnaise est encore une fois riche, les assises du sport viennent de se terminer, place à la soirée des champions. Le palmarès 2005 est remarquable, et ce n'est pas fini. Nos équipes du très Haut Niveau se portent bien avec l'équipe de football de Sénart Moissy qui conserve sa place de leader chez les amateurs, les volleyeuses de Melun Val de Seine, actuellement 3^e du championnat de France et en pleine compé-

tition européenne, les basketteurs de Meaux Handisport se retrouvent en tête du championnat de France au côté de Toulouse et de Hyères et Pontault Combaut est dans la première partie du tableau de D1. C'est aussi la période de reprise que ce soit pour le cross (641 coureurs à Crouy sur Ourcq), pour le cyclo cross, pour la natation avec les meetings de Rouen et de La Roche sur Yon (où Laure Manaudou a battu un nouveau record de France sur 800mNL en 8'22'89) avant les Championnats d'Europe de décembre avec 4 sélectionnés seine et Marnais (dont les olympiques Manaudou et Fabien Horth). Décembre, c'est aussi l'heure de la 4^e finale consécutive pour l'équipe masculine de tennis de Melun (1^{er} de sa poule) à Rouen, face notamment à Gasquet et à ses coéquipiers. Cette équipe est une valeur forte du sport seine et marnais, solidaire d'ailleurs des volleyeuses de Melun Val de Seine allant les encourager après leur match, belle image de fraternité. Belle image aussi pour les premiers pas dans l'élite du sport avec les judokas de AGPF et

l'équipe de Boules de Mitry Mory. Enfin, décembre est aussi l'heure des bilans, celui de l'athlétisme est flatteur avec 14 titres de champion de France, 23 athlètes sur les listes de Haut Niveau mais un manque d'installations puisque les championnats de Seine et Marne en salle auront lieu à Reims (51), c'est aussi le cas pour celui du ski nautique (qui fournit l'essentiel de l'équipe d'Ile de France dont Patrice MARTIN, 2^e place), du Golf avec 3 équipes en élite (dont 2 féminines, celle de Fontainebleau et d'Ozoir-la-Ferrière), en Judo avec l'équipe féminine de Pontault Combaut qui se qualifie de nouveau pour la finale nationale emmenée par ses 2 sélectionnées mondiales (dont Anne Sophie MONDIERE, double médaillée de bronze, qui n'hésite pas à venir transmettre son savoir auprès des jeunes judokas de Gretz Tournan par exemple). Nos champions sont des acteurs et des exemples, à suivre pour 2006.

Vincent KROPP

SPORT POUR TOUS EN SEINE-ET-MARNE...

Les manifestations du 2^e semestre 2005 qui ont été dotées de lots par la Commission « Sport Pour Tous » du Comité Départemental Olympique :

- Le samedi 10 septembre 2005** ... **Fête du Sport**, démonstrations et ateliers gratuits d'athlétisme, bobsleigh, équitation, escrime, fitness, handball, judo, karaté, roller,... organisée par l'Office Intercommunal des Sports du Pays de l'Ourcq au Gymnase Roger Bricorgne à Crouy-Sur-Ourcq.
- Le samedi 17 septembre 2005** ... **21^e Tournoi de Prim'Hand**, tournoi destiné aux non-licenciés des Ecoles Primaires de Savigny-Le-Temple et des communes voisines de Sénart, organisé par Sénart 2 000 Handball, au Complexe Sportif Jean Bouin à Savigny-Le-Temple
- ... **Les Olympiades** à l'intention des enfants des écoles primaires organisées par l'Union Sportive de Boissise-le-Roi - Pringy - Orgenoy, au stade municipal d'Orgenoy.
- Le samedi 1^{er} octobre 2005** ... **La Journée Multi-Sports** organisée par le Comité Départemental de Sport Adapté sur les installations du Domaine Emmanuel d'Hautefeuille
- Le samedi 21 octobre 2005** ... **Le CROSS des Collèges** de la Ferté-Sous-Jouarre, organisé au Stade Estier.
- Le dimanche 11 décembre 2005** ... **Le Tournoi des Jeunes Pousses** organisé par le Comité Départemental de Tennis de Table à Meaux pour faire découvrir la compétition aux plus jeunes.



Rappelons que la commission « Sport Pour Tous » se réunit dès que le nombre de demandes le justifie. Toutes les associations peuvent être attributaires de lots dès lors qu'elles ouvrent leurs manifestations aux non-licenciés et que les conditions de participation sont de caractère à favoriser la participation du plus grand nombre. Il existe un imprimé type à réclamer au CDOS et à renvoyer avec un délai de 15 jours minimum avant la date d'organisation.

Claude ROMÉO



PREMIÈRES ASSISES DÉP



M. EBLÉ, Président du Conseil Général



Mme RICHARD, Vice-Présidente du Conseil Régional chargée des sports



M. FLÉ, Président du CDOS77

C'est autour de la thématique du sport que le Conseil général de Seine et Marne a convié ce samedi 19 novembre 2005 l'ensemble du mouvement sportif à l'école supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique de Champs sur Marne.

Ces premières assises viennent à la suite de 6 réunions publiques qui se sont tenues entre avril et octobre 2005. Athlètes, parents, présidents de club, entraîneurs, dirigeants bénévoles, élus départementaux, professeurs de sport, élus municipaux, chefs d'entreprise ont pu se rencontrer, échanger sur les thèmes "sport et territoires" (14/4/2005 au CREPS de Montry), "sport de Haut Niveau" (23/05/05 à Croissy Beaubourg), "l'adhérent, le bénévole et le professionnel" (6/6/2005 à la Ferté sous Jouarre), "sport et santé" (21/9/2005 à Savigny le Temple), "sport et Nature" (4/10/05 à Avon), "sport scolaire" (18/10/2005 à Nangis). Ces assises ont pour but de faire la synthèse de ce qui a été dit mais aussi de construire une politique sportive, pour renforcer le dynamisme du département.

Cette journée s'est déroulée en plusieurs temps mais les maîtres mots ont été "RENCONTRE et ECHANGE" Après les discours de bienvenue, les assises ont été ouvertes par M. EBLE président du Conseil général, rappelant que la Seine et Marne aime le sport et le film de présentation a montré que le sport donne une image de dynamisme. Devant une centaine de personnes, il a été fait une synthèse des 6 réunions thématiques, ainsi qu'une présentation des pratiques sportives et du recensement des équipements, puis après le discours de Madame RICHARD (vice présidente du Conseil Régional chargée des sports), le débat a été lancé.

La question de l'intercommunalité a été posée, notamment sur la question du

manque d'information du monde sportif et sa représentativité au sein des instances de direction. Une deuxième question a porté sur le recensement des installations sportives : les chemins balisés de randonnée pédestre ont-ils été recensés ? Dans quelle catégorie a-t-on classé les salles multi-sports (non disponibles le week-end pour les entraînements ou compétitions car louées...). Il est vrai que ce recensement doit offrir une photographie juste des équipements de Seine et Marne, de "l'existant" qu'il faut connaître avant de faire des projets. Ensuite, le débat a porté sur les clubs de Haut Niveau, notamment ceux qui ont des athlètes étrangers dans leur effectif et qui sont aidés par le Conseil Général reflètent-ils le sport seine et marnais ? Il est vrai que ces clubs sont des locomotives mais qu'ils effectuent un travail de formation, via les pôles mais aussi et surtout via les sections sportives (collège des Capucins de Melun pour le volley par exemple), rappelant le lien essentiel entre sport et école. L'exemple du cyclisme a été pris pour montrer que les écoles de cyclisme fonctionnent, travaillent beaucoup avec les jeunes mais que sans locomotive, sans club en élite, les meilleurs quittent le département pour aller vers de gros clubs pour réussir. D'autres questions ont été posées notamment sur la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, créée pour développer de façon maîtrisée le développement des sports de pleine nature, faire se connaître et se respecter tous les utilisateurs du plus grand "stade" dont dispose la Seine et Marne), un conseiller a été recruté pour début décembre 2005 sur ce chapitre. La question du défi 4S a été développée avec ses actions contre l'obésité, la sédentarité qui ont du succès à Savigny le Temple, mais au delà, une croissance de ce projet peut poser des problèmes... Le débat a été riche. Après une pause, les participants se



ARTEMENTALES DU SPORT



Un des stands des acteurs du sport Seine-et-Marnais : l'UFOLEP-USEP

sont répartis en trois ateliers ("sport, éducation et citoyenneté : les fonctions sociales et éducatives du sport", "sport pour tous : la pratique du sport est un droit de l'homme", "de l'initiation à la compétition : mobilisation des énergies et développement des partenariats"). Parmi ces échanges, des idées sont revenues, comme la notion de plaisir indissociable de la pratique sportive, qui donne ensuite la passion : le sport doit la transmettre, elle permet aussi de découvrir des futurs bénévoles ("on ne naît pas bénévole, on le devient"). L'idée de citoyenneté et de valeur du sport a été creusée, notamment sur la valeur d'exemple qu'a le sportif, le dirigeant, sur le fait de faire participer les jeunes (dans le cadre de l'UNSS par exemple en étant arbitre), en aidant à ce que le sport casse aussi l'isolement en amenant le jeune à changer d'environnement, ou encore sur l'encouragement à la pratique de sports "à forte valeur pédagogique ajoutée" comme la boxe, le football, la course d'orientation, le tennis, tir à l'arc... Profitons pour rappeler qu'autour de l'amphithéâtre qui accueille les débats il y avait les stands des acteurs du sport seine et marnais : CRIB, information des bénévoles, CDOS, Amadeus (formation des sportifs de Haut Niveau), Ambition sport 77 (soutien via les entreprises des sportifs de Haut niveau, APSL 77, Rassemblement par le sport qui utilise ces sports à forte valeur ajoutée pédagogique pour aider les jeunes en difficulté... M. BONTOUX, vice président chargé de la Jeunesse et des sports a conclu les assises en remerciant ses

services, ses partenaires (CDOS, DDJS...) en donnant aussi quelques pistes en encourageant la connaissance du sport via un GUIDE DES SPORTS où toutes les associations oeuvrant dans le domaine sportif seraient recensées pour que si l'on recherche telle association pour telle question juridique par exemple on puisse savoir à qui s'adresser, élaborer aussi une charte du sport, travailler sur le Haut Niveau pour écouter les besoins des sportifs (notamment l'avenir des jeunes espoirs), s'attaquer au prix des transports (mutualisation face aux autocaristes), souhait d'organiser une conférence annuelle sur le thème du sport. Le chantier du sport seine et marnais est ouvert... Remercions M. PIOPPI de La Marne qui a animé ce débat.

V. KROPP

Quelques chiffres du sport seine-et-marnais :

- 3 000 associations,
- près de 260 000 licenciés (22 % de la population seine et marnaise),
- 12 disciplines ont plus de 5 000 licenciés dont le football, le tennis l'équitation, le Judo.
- 514 communes en seine et Marne,
- 1 429 installations sportives,
- 854 courts de tennis,
- 639 terrains de football,
- 150 carrières d'équitation,
- 28 000 hectares pour la forêt de Fontainebleau,
- 90 hectares de plan d'eau pour la base de Vaires sur Marne,
- 200 athlètes de Haut Niveau,
- 8 pôles espoirs.



Un public attentif



M. BONTOUX, Vice-Président du Conseil Général chargé des sports, de la jeunesse et de la prévention spécialisée



TROPHÉE DE L'ESPOIR

Les 2 premiers trophées de l'espoir 2005 ont été remis en décembre à Kevin BALBEC (Claye Souilly) et Ludovic MILLET (Meaux), l'un est joueur de pétanque, l'autre est boxeur mais tous les deux ont en commun d'avoir été sacré champion du monde junior en 2005. Ce trophée remis par un jury notamment composé de la presse départementale, du Conseil Général, de la DDJS, d'Ambition Sport 77, du CDOS et du Crédit Agricole est l'occasion de réunir autour du champion ; famille, proches, entraîneur, élu, président de club, de comité, bref tous ceux qui ont contribué à la réussite du sportif. Kevin, 16 ans, a décroché avec l'équipe de France junior, le titre suprême en tir de précision et en triplette en pulvérisant l'Espagne (10-2). Il a commencé la pétanque en 1998 à Claye Souilly, découvrant avec passion ce sport exigeant adresse, calme, force mentale, résistance au stress. Que reste-t-il comme objectif à cet athlète maître du monde ? Devenir Roi en son royaume en accrochant un titre de champion de France, puis après se confronter aux références de la discipline : les français Didier CHOUPAY, Michel LOY... Pour Ludovic, le titre de champion du monde de Boxe a été conquis en septembre à Saint-Petersbourg face à un boxeur russe, le combat s'arrêta



Kevin BALBEC récompensé

à la 2^e reprise, son adversaire se plaignant d'une jambe après les assauts de Ludovic. Cet athlète associe à cette victoire ses parents, son entraîneur M. Hamouri, son club (une de ses coéquipière Magalie DESNOS a été récompensée il y a quelques mois par ce trophée de l'espoir, montrant ainsi la

qualité de formation de ce club). N'hésitez pas si vous avez un athlète cadet, junior, espoir qui a fait une performance à demander un dossier auprès de M. TALVARD de la DDJS de Seine-et-Marne au 01 64 10 42 42

V. KROPP

PLANER EN SEINE-ET-MARNE



Le vol en planeur, ou vol à voile, c'est l'expérience unique de pouvoir voler en silence sans autre propulsion que celle des courants aériens ascendants. C'est apprendre à lire le ciel et les nuages. C'est un peu devenir un oiseau. C'est se promener pendant des heures en parcourant des centaines de kilomètres et en admirant, au retour, une mer de nuages ou un coucher de soleil. C'est parfois une compétition de vitesse ou de distance avec tout l'enthousiasme et l'énergie que l'on peut y investir. C'est la passion du vol qui se renforce avec l'expérience et l'aisance au pilotage.

Comment un planeur vole-t-il ?

Contrairement à certaines croyances, un planeur n'a pas besoin de vent pour tenir en l'air. En fait, un planeur est un avion sans moteur mais avec des ailes deux fois plus

longues qui lui donnent une grande capacité au vol plané. Aussi en remontant dans les courants ascendants, il peut rester en l'air pendant des heures et parcourir des distances impressionnantes. Ainsi le record du monde est de 2 200 km (Cordillères des Andes) et en France un vol de Vinon (Alpes de Haute Provence) à Marrakech (Maroc) de 1 600 km a été parcouru en 14 heures de vol.

Comment un planeur décolle-t-il ?

La méthode la plus couramment utilisée en Seine-et-Marne consiste à remorquer le planeur avec un avion à moteur jusqu'à une altitude variant entre 500 et 600 mètres. Arrivé à cette altitude le planeur largue le câble de remorquage et commence son vol plané et se maintient seul en l'air. On peut aussi le lancer avec un treuil électrique. Les planeurs modernes sont des engins sportifs les plus aérodynamiques qui soient. Monoplaces ou biplaces, ils sont profilés en matière plastique, fibre de verre ou de carbone. Leur poids varie de 250 à 450 kg. Des planeurs de compétition peuvent parcourir 50 kilomètres pour une descente d'altitude de 1 000 mètres et leur vitesse va de 80 à 250 km/heure.

Qui peut piloter ?

Le vol en planeur est accessible à tous,

filles et garçons. Les cours de pilotage se font en planeur biplace avec un instructeur diplômé d'état. La progression consiste à être lâché solo (l'âge minimal est de 15 ans, sans limite maximale) puis à obtenir son brevet de pilote planeur, ensuite à faire des vols à une distance limitée de l'aérodrome puis, avec l'expérience, à commencer des vols en biplace sur la campagne avec un instructeur puis seul avec un monoplace de performance. La vraie vie de vélivole commence. Les pilotes Seine et Marnais participent aux compétitions régionales et plusieurs sont régulièrement sélectionnés pour le championnat de France ou des rencontres internationales.

Où pratiquer ?

- Aérodrome de Moret-Episy :
Centre de Vol à Voile de Fontainebleau et sa Région - <http://cvvfr.free.fr> - 01 64 45 80 71
- Aérodrome de Coulommiers-Voisins :
Association Aéronautique de Coulommiers <http://aac.planeur.free.fr> - 01 64 20 61 81
Association Aéronautique de Coulommiers-Meaux <http://aacm.assofree.fr> - 01 64 03 04 36

Jean-Claude BROCHON



PARCOURS DE FEMMES DIRIGEANTES... ZOOM SUR MARIE-THERESE LAROUSSE

Marie-Thérèse LAROUSSE est présidente de la section rugby de l'Union Multi-Sport de Pontault Combault



Marie-Thérèse Larousse

• Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis une femme qui a, depuis peu, pris sa retraite professionnelle. J'ai un mari, 4 enfants et 10 petits enfants.

Je pense que j'ai depuis toujours aimé être active au sein de la vie associative, le contact humain me plaît. J'aime aussi m'investir pour aider les autres.

• Pourquoi avez-vous eu envie de vous investir en tant que dirigeante ?

Au départ, je ne me suis pas du tout investie en tant que dirigeante !

Comme je vous le disais, j'ai 4 enfants : 2 filles, les aînées, et deux garçons.

Lorsque les deux filles se sont mariées et ont quitté le foyer familial, les garçons jouant au Rugby, nous les avons suivis les jours de match.

Ca, c'était en 1988-1989 et déjà à ce moment-là les dirigeants bénévoles ne foisonnaient pas !

On m'a donc proposé d'entrer au « bureau ». Pourquoi pas ?

Le Club était en 3^e série. Nous avions une vingtaine de joueurs seniors et l'Ecole de Rugby démarrait...

La tâche était relativement légère et surtout agréable... le challenge du recrutement des enfants était motivant.

En mai 1991, l'Equipe Senior est championne Ile-de-France et le Club monte en 2^e série. Les choses sérieuses commencent. Lors de l'Assemblée Générale le Président

annonce qu'il démissionne et... eh bien les candidatures ne se bousculent pas ! on me propose donc le « fauteuil ». que j'accepte. Et je suis là depuis.

• Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Cela correspondait bien à mon goût du contact humain, de l'investissement auprès des autres, petits et grands. Il y a toujours des problèmes à gérer. Des enfants à aider. La satisfaction de voir le club progresser d'année en année.

D'une quarantaine d'adhérents, nous sommes passés à 180. Avec tout de même 75 jeunes de moins de 15 ans qui obtiennent de brillants résultats.

Arriver à constituer une belle équipe de cadets ou de juniors avec toutes les difficultés que cela représente : « attirer » et fidéliser des jeunes qui à ces âges là ont souvent d'autres centres d'intérêt... c'est l'âge (16/18 ans) où l'on découvre d'autres choses !

Progresser aussi sportivement, puisque nous atteignons un échelon intéressant FEDERALE 2 (au dessus de nous, Fédérale 1, Pro D2 et TOP 14).

Cela m'a permis d'être proche de mes garçons et maintenant, ce sont 2 de mes petits fils qui sont là, un Benjamin mordu (12 ans) et un Lutin de 6 ans qui démarre.

Mais cela m'a aussi permis d'apprécier ce sport qui me passionne.

• Y a-t-il eu des difficultés au départ, comment les avez-vous surmontées ?

Au départ je travaillais à mi-temps, cela m'a

permis de « faire mon apprentissage ». Et puis, comme je vous le disais nous n'étions encore qu'un petit club.

Des difficultés je n'en ai pas vraiment ressenties. J'étais bien épaulée par « mon » trésorier qui était là depuis l'origine. C'était surtout un travail de secrétariat, de contact avec la municipalité, avec les instances sportives. On pourrait croire que le monde du rugby est « macho », mais je n'ai pas entendu trop de sarcasmes.

La diplomatie est de rigueur dans tous les cas et ça passe.

• Avez-vous un message à faire passer aux femmes qui hésitent encore à s'investir dans des associations ?

Je n'ai pas vraiment de message à faire passer.

Je pense que tout est une affaire de personne. Pour s'engager il faut s'intéresser et surtout ne pas faire les choses à moitié pour avoir un maximum de réussite.

Il faut être disponible, dans tous les sens du terme. J'ai aussi eu la chance que mon mari s'implique également beaucoup dans le club et, malgré quelques petits reproches quand « j'en fais trop », il me laisse carte blanche.

Tout ce que je peux dire, en ce qui me concerne, c'est que j'ai pris un énorme plaisir dans cette activité, même si la tâche est parfois rude, et que le plus dur sera « d'arrêter ».

Interview réalisée par la commission sport au féminin du CDOS 77

SOIRÉE-DÉBAT SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES DU MILIEU SPORTIF SEINE-ET-MARNAIS



Plus de 80 personnes - dont près de 60 femmes investies de responsabilités dans la vie associative et sportive se pressaient vendredi 25 novembre au Centre Culturel de CHELLES, répondant ainsi à l'invitation de la Commission « Sport au Féminin » du CDOS de Seine et Marne et en présence de J-P PLANCHOU, Maire de Chelles, JP BONTOUX, vice-président du Conseil Général, J-C FLE, Président du CDOS et de P VITANI, Inspecteur de la DDJS.

L'objectif affiché par cette commission était de favoriser l'échange avec les participants sur les motivations des femmes à s'investir

bénévolement, la satisfaction qu'elles en tiraient mais aussi les difficultés rencontrées et les besoins en matière d'accès à la fonction de dirigeante associative.

Après avoir présenté une photographie de la place des femmes dans les associations sportives seine-et-marnaises, le débat s'est engagé, animé par Madame DECHAVANNE, Présidente d'honneur de l'Association Fem'xSports et Madame CHARLES, Présidente de la Fédération Française de Course d'Oriente.

Toutes deux ont porté témoignage de leur parcours, le bénéfice que leur engagement bénévole leur avait apporté sans éluder la nécessité de réussir à concilier engagement associatif et vie professionnelle et familiale.

Par ailleurs, les expériences décrites par les participantes démontrent la volonté de réussir des femmes impliquées dans le fonctionnement d'un club ou d'un Comité, afin de lutter contre l'interdit « historique » encore discriminant.

Pour changer les mentalités, il faut travailler, hommes et femmes, ensemble, suivre les mêmes formations, en même temps. Il est également important que des femmes soient présentes sur des actions de communication (forum associatif...) afin de faciliter l'intégration d'autres femmes.

Si de nombreuses compétences sont, désormais, devenues nécessaires aux femmes comme aux hommes, il est souhaitable d'en faciliter l'approche par des femmes en proposant des mesures d'accompagnement, des possibilités de garderies...

Autant de pistes pour changer le regard de toutes et de tous afin de favoriser la mixité dans les instances dirigeantes du mouvement sportif. A l'heure où nombreux sont ceux qui regrettent une diminution du nombre de bénévoles, l'augmentation du nombre de dirigeantes pourrait être une des solutions à cette carence.

Annie LEROY



Suite de l'Edito

- renforcer l'encadrement sportif par l'attribution de concours financiers au Mouvement Sportif, aux associations sportives, aux collectivités territoriales ou à leurs groupements ainsi qu'aux associations et groupements d'intérêts public qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives.

Pour ce faire, la composition de la commission départementale comprend de façon paritaire :

- trois agents de la direction départementale de la jeunesse et des sports proposés par le Directeur Départemental,
- le Président du Comité départemental olympique et sportif, ou son suppléant, membre de droit et deux représentants du mouvement sportif élus, deux suppléants sont désignés dans les mêmes conditions, la moitié de ces représentants est issue de disciplines olympiques.

Le Président du Conseil Général, ou son représentant et un Maire désigné par le Président de l'Association des Maires de France assistent avec voix consultative aux séances de la commission départementale.

A l'exception des membres de droit, les membres et leurs suppléants sont nommés pour quatre ans. Le mandat des membres des commissions régionales et départementales prendront fin dans les six mois suivant les jeux Olympiques d'été de 2008.

La commission départementale est co-présidée par le délégué départemental qui est le Directeur Départemental de la DDJS et par le Président du CDOS. Son secrétariat est assuré par le délégué départemental.

La commission départementale du CNDS instruit les dossiers relevant du niveau départemental en cohérence avec les orientations nationales, décide de l'attribution des concours financiers dans la limite des autorisations d'engagements de dépenses ou prononce le rejet des demandes d'aides ; elle ordonne le reversement des aides et approuve les conventions relatives aux concours financiers.

Les membres de la commission départementale exercent leurs fonctions à titre gratuit. Ils peuvent bénéficier, pour leur participation aux séances de la commission, du remboursement de leurs frais de déplacement.

Les recettes du CNDS seront abondées notamment par le prélèvement d'environ 2 % sur les sommes mises sur les jeux exploités par la Française des Jeux et 5 % de taxe sur les droits de retransmission audiovisuelle des manifestations sportives ce qui porterait le montant à 180M affectés aux subventions des ligues, comités et associations.

TOP 5

- 1) - Equipe masculine de Base Ball des Templiers de Sénart, 3^e du Championnat de France et qualifiée pour la coupe d'Europe.
- 2) - L'équipe des tritons mellois, 3^e du Championnat de France de 1^{re} division. Saluons le président du club, Sylvain LEMAIRE qui a terminé son 10^e ironman de Floride.
- 3) - Le Comité Départemental de course d'orientation avec la 2^e et la 3^e place aux Championnats du Monde VTT.
- 4*) - Karim Ben BOUDOUAD (Pontault), 1^{er} au Championnat du Monde d'expression artistique de judo.
- 5*) - Club de karaté de Lésigny avec 3 médailles en Coupe du monde de karaté Shukokai (victoire en coupe du monde cadet pou Valentin STORCK).

Les dirigeants bénévoles que nous sommes, avec l'officialisation de commissions départementales et la reconnaissance des CDOS, apprécient que leur engagement bénévole ait été valorisé.

A bientôt et bon CNDS 2006.

Denis DAUNE
Vice Président Délégué

RDV à ne pas manquer

- **14/01/06** : Rencontres du CDOS à Ozoir-la-Ferrière : 3 thèmes seront abordés : sport santé (dopage), Convention Collective Nationale du Sport, Centre National de Développement du Sport.
- **28/01/06** : Melun Val de Seine La Rochette Volley-Ball reçoit le RC Cannes.
- **25/02/06** : Assemblée Générale du CDOS 77 à Ozoir-la-Ferrière.

Le Club des Partenaires



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-ET-MARNE

Maison Départementale des Sports
12, Bis Rue du Président Despatys - Case Postale 7630 - 77007 MELUN CEDEX
Tél : 01.60.56.04.20 / Fax : 01.60.56.04.21 / E-Mail : cdos.77@libertysurf.fr